

Vu l'avis du conseil d'École du 6 juillet 2018

Vu la délibération de la commission de la formation et de la vie universitaire du 14 septembre 2018

Règlement du diplôme de **MASTER MEEF mention 1^{er} degré**

« **PROFESSEUR DES ECOLES** » **SITE DE MAYOTTE**

Modalités d'accès

Les lauréats du concours externe et du second concours interne de recrutement de professeurs des écoles à Mayotte doivent s'inscrire en 1^{ère} année du Diplôme Universitaire (DU) ou du Master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation (MEEF) mention premier degré parcours professeur des écoles, selon leurs parcours antérieurs et la réglementation du concours, afin d'être nommés stagiaires dans leur corps.

Les lauréats qui justifient de l'obtention d'une licence ou d'un titre ou diplôme reconnu équivalent par le ministre chargé de l'éducation nationale doivent s'inscrire en 1^{ère} année du Master MEEF.

Les lauréats qui justifient de l'obtention d'un master ou d'un titre ou diplôme reconnu équivalent ou supérieur par le ministre chargé de l'éducation nationale peuvent s'inscrire en 1^{ère} année du DU MEEF ou en 1^{ère} année du Master MEEF.

Seules les personnes ayant validé la 1^{ère} année du Master MEEF de Mayotte sont admises en 2^{ème} année du Master MEEF de Mayotte.

1. L'inscription administrative

. L'accès à la formation est subordonné à une inscription administrative prise pour chaque année universitaire, selon les modalités fixées par l'université de La Réunion et le CUF de Mayotte : [lien vers l'arrêté](#).

Pour cette inscription administrative, doivent être déclarées une adresse permanente et s'il y a lieu, une adresse durant l'année universitaire. Toute correspondance officielle de l'université de La Réunion sera adressée à l'adresse permanente et en conséquence, tout changement de cette adresse durant l'année universitaire doit être signalé. [formulaire de contact DSVE](#).

2. L'inscription pédagogique

L'inscription pédagogique aux différents enseignements suivis (unités d'enseignement obligatoires, optionnelles ou libres) est effectuée au plus tard avant **le 20 septembre 2018**.

L'inscription pédagogique est obligatoire pour passer les examens correspondants.

Les demandes de dispense d'UE doivent être enregistrées au **service de scolarité du CUFR de Mayotte** au moment de l'inscription pédagogique. L'étudiant devra justifier de compétences disciplinaires, didactiques et de contextualisation équivalentes au contenu de l'UE dont il sollicite la dispense. Les dispenses peuvent concerner l'intégralité de l'UE (présence aux cours magistraux et aux travaux dirigés, remise de devoirs, passage des évaluations) et /ou uniquement le rendu des évaluations (obligation d'assiduité aux cours).

3. Organisation de la formation

La formation est organisée en 4 semestres (S1 à S4) en tant que de besoin, la formation fait appel aux technologies de l'information et de la communication appliquées à l'enseignement et est dispensée sur site ou à distance ou selon ces deux modes combinés.

Le calendrier de la formation est fixé en **annexe 1** et est actualisé pour chaque année universitaire par le CUFR de Mayotte.

La liste des enseignements théoriques, pratiques ou méthodologiques et éventuellement les périodes d'immersion professionnelle (y compris les stages) pour la formation est fixée dans les maquettes de formation en **annexe 2**.

Les règles de progression dans la formation sont fixées pour le diplôme par les dispositions législatives ou réglementaires en vigueur, rappelées en annexes du règlement général des études.

Des dispositions spécifiques existent au sein du master MEEF concernant certains enseignements.

Le Master « MEEF » articule des enseignements théoriques et pratiques avec un ou plusieurs stages d'observation ou de pratique accompagnée et des périodes d'alternance. Le contenu du Master « MEEF » prend appui sur le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation.

4. Modalités de contrôle des connaissances

Les modalités de reconnaissance et de valorisation des connaissances et compétences par une unité d'enseignement libre, par un programme d'échange en mobilité internationale et par des activités bénévoles ou professionnelles sont fixées dans le règlement général des études. [lien](#)

Les modalités pratiques de la convocation aux examens et pour l'accès en salle d'examen sont fixées dans le règlement général des études. Aucune convocation individuelle n'est adressée.

Un calendrier pédagogique est porté à la connaissance des étudiants.

Les étudiants sont évalués en M1 sous la forme d'un contrôle continu des connaissances et compétences listées dans le syllabus du M1. Ce contrôle continu peut être réalisé à partir de productions personnelles et/ou collectives.

Exception faite des UE « contexte mahorais » et « pratiques professionnelles » et des UE sans crédits européens, les contrôles continus dans chaque UE incluent deux sessions d'évaluations sommatives :

- une session à la fin de chaque semestre ;
- une session de rattrapage en fin d'année universitaire.

L'évaluation de l'UE « contexte mahorais » en M1 est réalisée sur la base d'enquêtes coopératives pluridisciplinaires au premier semestre et sur la base d'œuvres pédagogiques au second semestre.

L'UE « pratique professionnelle » en M1 est évaluée par une note au premier semestre sur la base d'un rapport de stage et des suivis individualisés, et par la soutenance d'un second rapport de stage et à partir des entretiens de suivi individualisé au second semestre.

Dans chaque UE, exception faite des UE « pratiques professionnelles » et « mémoire » et des UE sans crédits européens, les étudiants sont évalués en M2 sous la forme d'évaluations terminales des connaissances (sous la forme d'un écrit et/ou d'un oral et/ou d'un rendu de dossier),

Deux sessions d'évaluations terminales sont organisées en M2 :

- Une session à la fin de chaque semestre ;
- Une session de rattrapage en fin d'année scolaire.

L'UE « mémoire » en M2 est évaluée au semestre 4 à partir de la soutenance orale du mémoire de master.

Les UE « pratique professionnelle » aux semestres 3 et 4 sont évaluées, chacune, par une note attribuée lors d'une commission de validation de stage sur la base des rapports de visites de stages et des entretiens de suivi individualisé.

Les examens se déroulent sous la forme de contrôles continus dont des évaluations sommatives au cours des deux semestres.

La session de rattrapage s'organise comme suit :

- La session de rattrapage sera composée d'une évaluation sommative pour chaque UE non validée à la session semestrielle, à l'exception, en 1^{ère} et 2^{nde} années du Master MEEF, de l'UE « pratique professionnelle » et, en 1^{ère} année du Master MEEF, de l'UE « contexte mahorais », pour lesquelles les notes de la session semestrielle sont reportées.
- Les notes obtenues en session de rattrapage sur les épreuves présentées annulent les notes correspondantes obtenues lors de la session semestrielle. En cas d'absence à une épreuve de la session de rattrapage, la note de substitution « 0 » est prise en compte dans les calculs.

La consultation des copies est proposée sur une demande adressée par l'étudiant-e à l'enseignant concerné.

a- Les stages :

Conformément à l'arrêté du 27 août 2013 fixant le cadre national des formations dispensées au sein des masters MEEF, les stages contribuent à la formation et permettent une entrée progressive dans le métier.

Au 1^{er} semestre de la 1^{ère} année du Master MEEF, les fonctionnaires stagiaires bénéficient d'un stage massé de 2 fois 5 jours obligatoire d'observation d'une classe de cycle 1 pendant une semaine et une classe de cycle 2 ou 3 pendant l'autre semaine. Ce stage sera complété par un stage perlé de 5 jours permettant aux stagiaires de passer de l'observation à la pratique accompagnée.

Au 2nd semestre, il est mis en place un stage filé jusqu'à la fin de l'année scolaire sur la base d'un jour par semaine en responsabilité dans la classe, soit entre 19 et 20 jours de stage en alternance en fonction du jour choisi. A l'issue de ces stages, le fonctionnaire stagiaire proposera quelques pistes de sujets pour le mémoire professionnel de la deuxième année de Master MEEF.

En 2nde année de Master MEEF, le stage prendra la forme d'un stage alterné en responsabilité tout au long de l'année scolaire.

Chaque étudiant aura un tuteur du Vice-Rectorat et un référent du DSE. Il bénéficiera d'une visite en M1 et de deux visites en M2 réalisées par un membre de l'équipe du DSE. Les équipes de suivi composées à minima du référent et du tuteur de chaque étudiant se réuniront à la fin de chaque semestre afin d'évaluer les pratiques professionnelles des étudiants conformément aux attentes du référentiel de compétences des métiers de l'enseignement et de l'éducation.

b- Maîtrise d'une langue étrangère :

Conformément à l'article 8 de l'Arrêté du 27 août 2013 fixant le cadre national des formations dispensées au sein des Masters « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation », la formation intègre un enseignement visant la maîtrise d'au moins une langue étrangère en référence au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues. Cet enseignement est sanctionné par l'attribution de crédits. Ces crédits ne peuvent pas être obtenus par compensation en M2.

c- Mémoire :

Dans la mesure où le Master MEEF est un diplôme national de Master délivré par les universités, il est essentiel qu'il atteste des mêmes compétences que celles conférées par n'importe quel diplôme national de Master. Le mémoire de Master MEEF doit par conséquent être présenté et soutenu au cours du M2 par tous les étudiants. L'UE s'y rattachant ne peut pas être obtenue par compensation.

5. Fraude et plagiat

Les agissements caractérisant une fraude ou tentative de fraude commise à l'occasion d'une inscription, d'une épreuve de contrôle continu d'un examen sont passibles des sanctions disciplinaires rappelées en annexe du règlement général des études. [\[lien\]](#)

Les productions écrites (rapport, mémoire) sont soumises aux mesures de contrôle contre le plagiat, rappelées en annexe du règlement général des études. [\[lien\]](#)

6. Assiduité

La présence aux enseignements et aux stages est obligatoire pour tous les fonctionnaires stagiaires.

En cas d'absence, le fonctionnaire stagiaire doit se conformer aux démarches suivantes auprès du CUFR et/ou l'établissement.

- Informer de l'absence dès que possible le secrétariat du département de sciences de l'éducation du CUFR (DSE) ;
- Informer dès que possible l'établissement scolaire s'il est en stage ;
- Transmettre, dans les 2 jours qui suivent l'absence, le justificatif d'absence et le formulaire de justificatif d'absence complété, à la direction de l'école où il effectue le stage pour envoi à l'inspection ;
- Transmettre, dans les 2 jours qui suivent l'absence, des photocopies du justificatif d'absence et du formulaire de justificatif d'absence complété au secrétariat du DSE ;
- Lors d'une absence prévue, formuler par voie hiérarchique une demande d'autorisation d'absence accompagnée de ses justificatifs au secrétariat du DSE pour une absence en formation et à l'inspection pour une absence en école.

En ce qui concerne les conférences inscrites à l'emploi du temps, une liste d'émargement devra être signée.

Pour les journées à thème organisées par le DSE ou pour les ateliers du parcours artistique et culturel, des attestations de présence seront demandées.

Absence à une évaluation sommative :

Toute absence à une évaluation sommative (de fin de semestre) programmée au moins 15 jours à l'avance est sanctionnée par un zéro.

Absence à une autre évaluation du contrôle continu ou devoir individuel ou collectif non rendu

Chaque enseignant détermine librement les modalités de prise en compte de l'absence.

7. Moyen de communication

Toute correspondance de l'université à l'étudiant.e est adressée soit par voie postale à son adresse permanente, soit par voie électronique à son adresse hébergée par le CUFR de Mayotte.

Toute correspondance électronique de l'étudiant.e à l'université doit être adressée par voie électronique depuis son adresse électronique hébergée par le CUFR de Mayotte.

Sont exclues de ces dispositions les formalités administratives pour lesquelles l'université a fixé et indiqué des procédures particulières.

8. Publicité

Le présent règlement sera porté à la connaissance du public :

- par diffusion par voie électronique aux stagiaires
- sur le site internet du CUFR de Mayotte : [\[Règlement des études\]](#).

Annexe I : Calendrier pédagogique

CUFR DE MAYOTTE / ESPE DE L'ACADEMIE DE LA REUNION CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2018-2019 | MASTER 1 et DU 1 MEEF PE MAYOTTE

Vacances PES M1/DU1 ■ Vacances scolaires ■ Fêtes légales

	août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet
1 M	S31	1 S	1 L	1 J	Toussaint	1 S	Remise Rapport Stage Massé	1 M	Jour de l'an	1 V	1 L	Stage filé
2 J		2 D	S36	2 M	2 V	2 D	S49	2 M	2 S	2 S	2 M	2 J
3 V		3 L		3 S	3 S	3 L	Stage perlé	3 J	S6	3 D	S10	3 V
4 S		4 M		4 J	S45	4 M		4 V	4 L	Stage filé	4 L	4 J
5 D	S32	5 M		5 V	5 L	Stage perlé	5 M	5 S	5 M	5 M	5 V	5 D
6 L		6 J		6 S	6 M	6 J	S2	6 D	S2	6 M	6 M	6 S
7 M		7 V	S41	7 M	7 V	7 L		7 J	7 J	7 J	7 D	S15
8 M		8 S		8 L	8 J	8 S		8 M	8 V	8 V	8 L	Stage filé
9 J		9 D	S37	9 M	9 V	9 D	S50	9 M	9 S	9 S	9 M	9 M
10 V		10 L		10 S	10 S	10 L		10 J	10 D	S7	10 D	S11
11 S		11 M		11 J	S46 Armistice	11 M		11 V	11 L	Stage filé	11 L	Stage filé
12 D	S33	12 M		12 V	12 L	12 M	Examen S1	12 S	12 M	12 M	12 V	12 D
13 L		13 J		13 S	13 M	13 J	Session 1 M1	13 D	S3	13 M	13 M	13 S
14 M		14 V	S42	14 M	14 V	14 V	Stage perlé	14 L	14 J	14 J	14 D	S16
15 M	Assomption	15 S		15 L	15 J	15 S		15 V	15 V	15 V	15 L	Stage filé
16 J	Inscriptions	16 D	S38	16 M	16 V	16 D	S51	16 M	16 S	16 S	16 M	16 M
17 V	Inscriptions	17 L		17 M	17 S	17 L		17 J	17 D	S8	17 D	S12
18 S		18 M		18 J	S47	18 M		18 V	18 L	Stage filé	18 L	Stage filé
19 D	S34	19 M		19 V	19 L	Stage perlé	19 M	19 S	19 M	19 M	19 V	19 V
20 L	Enseignant	20 J		20 S	20 M	Maoulida	20 J	20 D	S4	20 M	20 M	20 S
21 M	Ide el Kabir	21 V		21 D	S43	21 M		21 L	Stage filé	21 J	21 J	21 D
22 M	Accueil Etudiant	22 S		22 L	Stage perlé	22 J		22 M	22 V	22 V	22 L	Pâques
23 J	Accueil Etudiant	23 D	S39	23 M	23 V	23 D	S52	23 M	23 S	23 S	23 M	23 M
24 V	Accueils Officiels	24 L		24 M	24 S	24 L		24 J	24 D	S9	24 D	S13
25 S		25 M	stage massé observation cycle 1 cycle 2 ou 3	25 J	25 D	S48	Noël	25 V	25 L	25 L	25 J	25 J
26 D	S35	26 M		26 V	26 L	26 M		26 S	26 M	26 M	26 D	26 D
27 L	Début cours	27 J		27 S	27 M	27 J		27 D	S5	27 M	27 S	Abolition Esclavage
28 M		28 V	S44	28 M	28 V	28 L	Stage filé	28 J	28 J	28 J	28 D	S18
29 M		29 S		29 L	29 J	29 S		29 M	29 V	29 V	29 M	29 M
30 J		30 D	S40	30 M	30 V	Remise Equête	30 D	S1	30 M	30 S	30 M	30 M
31 V		31 M		31 L	31 L			31 J	Jury Session 1	31 D	S14	31 V

Fermeture administrative du CUFR

CUFR DE MAYOTTE / ESPE DE L'ACADEMIE DE LA REUNION

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2018-2019 | MASTER 2 et DU 2 MEEF PE MAYOTTE

■ Vacances PES M2/DU2
 ■ Vacances scolaires
 ■ Fêtes légales

	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet
1 M	S31	1 S	1 L	Toussaint	A et B CUFR	Jour de l'an	Affichage résultat	1 V	1 L	Fête du travail	1 S	1 L
2 J		2 D	A CUFR		S49		A et B CUFR	2 S	2 M	Révisions	S23	A ÉCOLE
3 V		3 L		A et B CUFR			S6	3 D	3 M		A CUFR	B CUFR
4 S		4 M	B ÉCOLE		S45	A ÉCOLE		4 L	4 J		Jury Session 1	
5 D	S32	5 M					A CUFR	5 M	5 V	S19	Jury Session 1 DU2	
6 L		6 J	A et B CUFR	A ÉCOLE		B CUFR	S2	6 M	6 S	A et B CUFR		A et B CUFR
7 M		7 V	S41				B ÉCOLE	7 J	7 D	S15	B ÉCOLE	S28
8 M		8 S	A et B CUFR			A CUFR		8 V	8 L	Examen S4	A et B CUFR	
9 J		9 D	S37				A et B CUFR	9 S	9 M	Session 1M2	S24 Pentecôte	
10 V		10 L	A ÉCOLE	A et B CUFR		B ÉCOLE	S7	10 D	10 M	Session U. DU2	Lundi de Pentecôte	
11 S		11 M						11 L	11 J			
12 D	S33	12 M			Examen S3	A et B CUFR	A ÉCOLE	12 M	12 V	S20	Examen S3/S4	
13 L		13 J		A CUFR	Session 1 M2	S3		13 M	13 S	A et B CUFR	Session 2 M2	
14 M		14 V	S42				B CUFR	14 J	14 D	S16	A CUFR	S29 Fête nationale
15 M	Assomption	15 S	A et B CUFR			A ÉCOLE		15 V	15 L			
16 J		16 D	S38				A et B CUFR	16 S	16 M	A et B CUFR	B ÉCOLE	
17 V		17 L		A et B CUFR		B CUFR	S8	17 D	17 M			
18 S		18 J			S47			18 L	18 J		A ÉCOLE	
19 D	S34	19 V		A ÉCOLE			A CUFR	19 M	19 S	S21		
20 L	Enseignant	20 J	B ÉCOLE		Maouïda			20 M	20 S	A et B CUFR	B CUFR	
21 M	Ide el Kabir	21 V		S43			B ÉCOLE	21 J	21 D	S17	A ÉCOLE	S30
22 M	A et B ÉCOLE	22 S	A et B CUFR			A CUFR		22 V	22 L	Pâques	A et B CUFR	
23 J		23 D	S39	A ÉCOLE			A et B CUFR	23 S	23 M	A et B CUFR	B CUFR	
24 V		24 L				B ÉCOLE	S9	24 D	24 M	S13	A ÉCOLE	
25 S		25 M	A ÉCOLE	B CUFR	S48	Noël		25 L	25 J		B CUFR	A CUFR
26 D	S35	26 M					A et B CUFR	26 M	26 S	S22		B ÉCOLE
27 L		27 J	B CUFR	A et B CUFR		A CUFR	S5	27 M	27 S	Abolition Esclavage	Soutenance Mémoire	
28 M	A et B ÉCOLE	28 V		S44				28 L	28 J	S18	Soutenance Mémoire	Jury Session 2
29 M		29 S	A et B CUFR			B ÉCOLE		29 S	29 M		Soutenance Mémoire	A et B CUFR
30 J		30 D	S40	A CUFR				30 L	30 J	Révisions	Ascension	
31 V		31 M		B ÉCOLE			Jury Session 1	31 J	31 D	S14	Soutenance Mémoire	

Fermeture administrative du CUFR

A ÉCOLE : groupes cohortes G01 et G02 à l'ÉCOLE
 B CUFR : groupes cohortes G03 et G04 au CUFR
 A et B ÉCOLE : groupes cohortes G01, G02, G03 et G04 à l'ÉCOLE

A CUFR : groupe cohorte G01 et G02 au CUFR
 B ÉCOLE : groupe cohorte G03 et G04 à l'ÉCOLE
 A et B CUFR : groupes cohortes G01, G02, G03 et G04 au CUFR

ANNEXE II. Modalités de contrôle des connaissances

<p align="center">Maquette 2018-2019 Master 1 MEEF mention "Premier degré" parcours "Professeur des Ecoles " MAYOTTE</p>										
<p align="center">MASTER 1 SEMESTRE 1 Apports fondamentaux disciplinaires, didactiques et transversaux</p>										
Semestre 1	ECTS / coefficient UE	UE	Nature* Obligatoire Ou Obligatoire à choix	Intitulé court	Intitulé long	CM	TD	Heures Etudiants	Session 1	Session 2
	2	1.0	O	CONTEXTE MAHORAIS 1	CONTEXTE MAHORAIS 1	12	4	16	Ecrit et/ ou oral et/ ou dossier	Report de la note de session 1
	5	1.1	O	SAVOIRS EN FRANCAIS 1	SAVOIRS DISCIPLINAIRES ET DIDACTIQUES : LANGUE, DIRE,LIRE,ECRIRE 1	8	32	40	Ecrit et/ ou oral et/ ou dossier	Ecrit et/ ou oral et/ ou dossier
	5	1.2	O	SAVOIRS EN MATHÉMATIQUES 1	SAVOIRS DISCIPLINAIRES ET DIDACTIQUES : MATHÉMATIQUES 1	8	32	40	Ecrit et/ ou oral et/ ou dossier	Ecrit et/ ou oral et/ ou dossier
	2	1.3	O	SAVOIRS EN EPS 1	SAVOIRS DISCIPLINAIRES ET DIDACTIQUES : EPS 1	4	14	18	Ecrit et/ ou oral et/ ou dossier	Ecrit et/ ou oral et/ ou dossier

	2	1.4	O	SAVOIRS EN SCIENCES 1	SAVOIRS DISCIPLINAIRES ET DIDACTIQUES : Sciences	4	14	18	Ecrit et/ ou oral et/ ou dossier	Ecrit et/ ou oral et/ ou dossier
	2	1.5	O	SAVOIRS EN HIST-GEO-EMC 1	SAVOIRS DISCIPLINAIRES ET DIDACTIQUES : HIST-GEO-EMC 1	4	14	18	Ecrit et/ ou oral et/ ou dossier	Ecrit et/ ou oral et/ ou dossier
	2	1.6	O	SAVOIRS EN ARTS 1	SAVOIRS DISCIPLINAIRES ET DIDACTIQUES : ARTS 1	4	16	20	Ecrit et/ ou oral et/ ou dossier	Ecrit et/ ou oral et/ ou dossier
	3	1.7A	O	PRATIQUE PROFESSIONNELLE 1	PREPARATION AU STAGE D'OBSERVATION/PERLÉ : RAPPORT DE STAGE 1	4	8	12	Rapport de stage	Report de la note de session 1
		1.7B	O	SUIVI INDIVIDUALISE 1	SUIVI INDIVIDUALISE 1	0	0	0		
	1	1.8	O	ENJEUX DE LA MATERNELLE ET DE L'ECOLE ELEMENTAIRE	LES ENJEUX DE LA MATERNELLE et de L'ECOLE ELEMENTAIRE	8	0	8	Ecrit et/ ou oral et/ ou dossier	Ecrit et/ ou oral et/ ou dossier
	1	CCV1E 1	O	SYSTÈME ÉDUCATIF	CONNAÎTRE LE SYSTÈME ÉDUCATIF (COURS EN LIGNE)	0	0	0	Ecrit et/ ou oral et/ ou dossier	Ecrit et/ ou oral et/ ou dossier
	1	CCV1E 2	O	PROCESSUS APPRENTISSAGE	PROCESSUS APPRENTISSAGE	8	4	12	Ecrit et/ ou oral et/ ou dossier	Ecrit et/ ou oral et/ ou dossier

	2	CCV2E1	O A CHOIX	MAITRISE LVE 2: ANGLAIS	MAITRISE D'UNE LVE 1: ANGLAIS	0	8	8	Ecrit et/ ou oral et/ ou dossier	Ecrit et/ ou oral et/ ou dossier
				MAITRISE LVE 2: ARABE	MAITRISE D'UNE LVE 1: ARABE	0	8	8	Ecrit et/ ou oral et/ ou dossier	Ecrit et/ ou oral et/ ou dossier
				MAITRISE LVE 2: ESPAGNOL	MAITRISE D'UNE LVE 1: ESPAGNOL	0	8	8	Ecrit et/ ou oral et/ ou dossier	Ecrit et/ ou oral et/ ou dossier
2	CCV3E1	O	UE CCV3E1 MAITRISE DU NUMÉRIQUE 1	MAITRISE DU NUMÉRIQUE 1	4	6	10	Ecrit et/ou dossier et/ou oral et/ou évaluation sur support informatique	Ecrit et/ou dossier et/ou oral et/ou évaluation sur support informatique	
30					68	168	220			

MASTER 1 SEMESTRE 2										
Les savoirs disciplinaires, didactiques et transversaux entrent dans la classe										
Semestre 2	ECTS / coefficient UE	UE	Nature- Obligatoire Ou Obligatoire à choix	Intitulé court	Intitulé long	CM	TD	Heures Etudiants	Session 1	Session 2
	2	2.0	O	CONTEXTE MAHORAIS 2	CONTEXTE MAHORAIS 2	0	6	6	Ecrit et/ ou oral et/ ou dossier	Report de la note de session 1
	3	2.1	O	SAVOIRS EN FRANCAIS 2	SAVOIRS DISCIPLINAIRES ET DIDACTIQUES : LANGUE, DIRE,LIRE,ECRIRE 2	4	20	24	Ecrit et/ ou oral et/ ou dossier	Ecrit et/ ou oral et/ ou dossier

	3	2.2	O	SAVOIRS EN MATHÉMATIQUES 2	SAVOIRS DISCIPLINAIRES ET DIDACTIQUES : MATHÉMATIQUES 2	4	20	24	Ecrit et/ ou oral et/ ou dossier	Ecrit et/ ou oral et/ ou dossier
	2	2.3	O	SAVOIRS EN EPS 2	SAVOIRS DISCIPLINAIRES ET DIDACTIQUES : EPS 2	4	14	18	Ecrit et/ ou oral et/ ou dossier	Ecrit et/ ou oral et/ ou dossier
	2	2.4	O	SAVOIRS EN SCIENCES 2	SAVOIRS DISCIPLINAIRES ET DIDACTIQUES : SCIENCES 2	0	14	14	Ecrit et/ ou oral et/ ou dossier	Ecrit et/ ou oral et/ ou dossier
	2	2.5	O	SAVOIRS EN HIST-GEO-EMC 2	SAVOIRS DISCIPLINAIRES ET DIDACTIQUES : HIST-GEO-EMC 2	0	14	14	Ecrit et/ ou oral et/ ou dossier	Ecrit et/ ou oral et/ ou dossier
	2	2.6	O	SAVOIRS EN ARTS 2	SAVOIRS DISCIPLINAIRES ET DIDACTIQUES : ARTS 2	0	16	16	Ecrit et/ ou oral et/ ou dossier	Ecrit et/ ou oral et/ ou dossier
	4	2.7A	O	PRATIQUE PROFESSIONNELLE 2	PRATIQUE PROFESSIONNELLE : ACCOMPAGNEMENT DU STAGE FILE EN RESPONSABILITE	0	20	20	Rapport de stage + soutenance	Report de la note de session 1
		2.7B	O	SUIVI INDIVIDUALISE 2	SUIVI INDIVIDUALISE 2	0	2	2		
	1	2.8	O	HISTOIRE DES RELIGIONS	VALEUR DE LA REPUBLIQUE ET ISLAM : HISTOIRE DES RELIGIONS	4	8	12	Ecrit et/ ou oral et/ ou dossier	Ecrit et/ ou oral et/ ou dossier

	1	CCV1E 3	O	DIMENSION ÉTHIQUE	AGIR EN EDUCATEUR RESPONSABLE ET EN FONCTIONNAIRE DE L'ETAT	8	4	12	Ecrit et/ ou oral et/ ou dossier	Ecrit et/ ou oral et/ ou dossier
	1	CCV1E 4	O	CLIMAT SCOLAIRE	ORGANISER ET ASSURER UN MODE DE FONCTIONNEMENT DU GROUPE FAVORISANT L'APPRENTISSAGE ET LA SOCIALISATION DES ELEVES	8	4	12	Ecrit et/ ou oral et/ ou dossier	Ecrit et/ ou oral et/ ou dossier
	2	CCV1E 5	O	INITIATION A LA RECHERCHE	INITIATION A ET PAR LA RECHERCHE	8	8	16	Ecrit et/ ou oral et/ ou dossier	Ecrit et/ ou oral et/ ou dossier
	1	CCV2E 2	O A CHOIX	MAITRISE LVE 2: ANGLAIS	MAITRISE D'UNE LVE 2: ANGLAIS	0	8	8	Ecrit et/ ou oral et/ ou dossier	Ecrit et/ ou oral et/ ou dossier
MAITRISE LVE 2: ARABE				MAITRISE D'UNE LVE 2 : ARABE	0	8	8	Ecrit et/ ou oral et/ ou dossier	Ecrit et/ ou oral et/ ou dossier	
MAITRISE LVE 2: ESPAGNOL				MAITRISE D'UNE LVE 2: ESPAGNOL	0	8	8	Ecrit et/ ou oral et/ ou dossier	Ecrit et/ ou oral et/ ou dossier	
	2	CCV3E 2	O	MAITRISE DU NUMÉRIQUE 2	MAITRISE DU NUMÉRIQUE 2 METIER : CULTURE DE L'INFORMATION NUMERIQUE	2	10	12	Ecrit et/ou oral et dossier sur support informatique	Ecrit et/ou oral et dossier sur support informatique

	2	AC1	O	HISTOIRES, ARTS ET CULTURES MAHORAISES	HISTOIRES, ARTS ET CULTURES MAHORAISES	4	12	16	Ecrit et/ ou oral et/ ou dossier	Ecrit et/ ou oral et/ ou dossier
	30					46	196	226		

Maquette 2018-2019

Master 2 MEEF mention "Premier degré" parcours "Professeur des Ecoles " MAYOTTE

Semestre 3	ECTS / coefficient UE	UE	Nature * Obligatoire Ou Obligatoire à choix	Intitulé court	CM	TD	Heures Etudiants	Session 1	Session 2
	2	3.0	O	CONTEXTUALISATION ET PLURIDISCIPLINARITE 3	0	10	10	Ecrit et/ ou oral et/ ou dossier	Ecrit et/ ou oral et/ ou dossier
	2	3.1	O	ACCOMPAGNEMENT FRANCAIS 3	4	14	18	Ecrit et/ ou oral et/ ou dossier	Ecrit et/ ou oral et/ ou dossier
	2	3.2	O	ACCOMPAGNEMENT MATHÉMATIQUES 3	4	14	18	Ecrit et/ ou oral et/ ou dossier	Ecrit et/ ou oral et/ ou dossier
	2	3.3	O	ACCOMPAGNEMENT EPS 3	2	10	12	Ecrit et/ ou oral et/ ou dossier	Ecrit et/ ou oral et/ ou dossier
	2	3.4	O	ACCOMPAGNEMENT SCIENCES 3	2	10	12	Ecrit et/ ou oral et/ ou dossier	Ecrit et/ ou oral et/ ou dossier

	2	3.5	O	ACCOMPAGNEMENT HIST-GEO-EMC 3	2	10	12	Ecrit et/ ou oral et/ ou dossier	Ecrit et/ ou oral et/ ou dossier
	2	3.6	O	ACCOMPAGNEMENT ARTS 3	2	10	12	Ecrit et/ ou oral et/ ou dossier	Ecrit et/ ou oral et/ ou dossier
	10	3.7A	O	PRATIQUE PROFESSIONNELLE 3	0	2	2	Commission de validation de stage à partir des bulletins de visite	Report de la note de session 1
		3.7B	O	SUIVI INDIVIDUALISE 3	0	2	2		
	2	TCV1E5	O	UE TCV1E5 INITIATION A LA RECHERCHE 3	4	12	16	Ecrit et/ ou oral et/ ou dossier	Ecrit et/ ou oral et/ ou dossier
	1	3.9	O A CHOIX	ACCOMPAGNEMENT LVE 3 : ANGLAIS	0	8	8	Ecrit et/ ou oral et/ ou dossier	Ecrit et/ ou oral et/ ou dossier
ACCOMPAGNEMENT LVE 3 : ARABE				0	8	8	Ecrit et/ ou oral et/ ou dossier	Ecrit et/ ou oral et/ ou dossier	
ACCOMPAGNEMENT LVE 3 : ESPAGNOL				0	8	8	Ecrit et/ ou oral et/ ou dossier	Ecrit et/ ou oral et/ ou dossier	

	1	TCV2E3	O A CHOIX	MAITRISE LVE 3 : ANGLAIS (PREPARATION AU B2)	0	8	8	Ecrit et/ ou oral et/ ou dossier	Ecrit et/ ou oral et/ ou dossier
				MAITRISE LVE 3 : ARABE (PREPARATION AU B2)	0	8	8	Ecrit et/ ou oral et/ ou dossier	Ecrit et/ ou oral et/ ou dossier
				MAITRISE LVE 3 : ESPAGNOL (PREPARATION AU B2)	0	8	8	Ecrit et/ ou oral et/ ou dossier	Ecrit et/ ou oral et/ ou dossier
	2	TCV3E3	O	UE TCV3E3 ACCOMPAGNEMENT NUMÉRIQUE 3	2	8	10	Ecrit et/ ou oral et/ ou dossier sur support informatique	Ecrit et/ ou oral et/ ou dossier sur support informatique
	30				22	150	140		

MASTER 2 SEMESTRE 4									
Semestre 4	ECTS / coefficient UE	UE	Nature* Obligatoire Ou Obligatoire à choix	Intitulé court	CM	TD	Heures Etudiants	Session 1	Session 2
	1	4.0	O	CONTEXTUALISATION ET PLURIDISCIPLINARITE 4	0	10	10	Ecrit et/ ou oral et/ ou dossier	Report de la note de session 1
	1	4.1	O	ACCOMPAGNEMENT FRANCAIS 4	2	14	16	Ecrit et/ ou oral et/ ou dossier	Ecrit et/ ou oral et/ ou dossier

	1	4.2	O	ACCOMPAGNEMENT MATHÉMATIQUES 4	2	14	16	Ecrit et/ ou oral et/ ou dossier	Ecrit et/ ou oral et/ ou dossier
	1	4.3	O	ACCOMPAGNEMENT EPS 4	2	10	12	Ecrit et/ ou oral et/ ou dossier	Ecrit et/ ou oral et/ ou dossier
	1	4.4	O	ACCOMPAGNEMENT SCIENCES 4	2	10	12	Ecrit et/ ou oral et/ ou dossier	Ecrit et/ ou oral et/ ou dossier
	1	4.5	O	ACCOMPAGNEMENT HIST-GEO-EMC 4	2	10	12	Ecrit et/ ou oral et/ ou dossier	Ecrit et/ ou oral et/ ou dossier
	1	4.6	O	ACCOMPAGNEMENT ARTS 4	2	10	12	Ecrit et/ ou oral et/ ou dossier	Ecrit et/ ou oral et/ ou dossier
	10	4.7A	O	PRATIQUE PROFESSIONNELLE 4	0	2	2	Commission de validation de stage à partir des bulletins de visite	Report de la note de session 1
		4.7B	O	SUIVI INDIVIDUALISE 4	0	2	2		
	10	4.8A	O	MÉMOIRE	0	2	2	Soutenance de mémoire de master	Soutenance de mémoire de master
		4.8B	O	SUIVI TRANSVERSAL	0	10	10		

	1	4.9	O A CHOIX	ACCOMPAGNEMENT LVE 4 : ANGLAIS	0	8	8	Ecrit et/ ou oral et/ ou dossier	Ecrit et/ ou oral et/ ou dossier
				ACCOMPAGNEMENT LVE 4 : ARABE	0	8	8	Ecrit et/ ou oral et/ ou dossier	Ecrit et/ ou oral et/ ou dossier
				ACCOMPAGNEMENT LVE 4 : ESPAGNOL	0	8	8	Ecrit et/ ou oral et/ ou dossier	Ecrit et/ ou oral et/ ou dossier
	1	TCV2E4	O A CHOIX	MAITRISE LVE 4 : ANGLAIS (PREPARATION AU B2)	0	8	8	Ecrit et Oral B2	Ecrit et Oral B2
				MAITRISE LVE 4 : ARABE (PREPARATION AU B2)	0	8	8	Ecrit et Oral B2	Ecrit et Oral B2
				MAITRISE LVE 4 : ESPAGNOL (PREPARATION AU B2)	0	8	8	Ecrit et Oral B2	Ecrit et Oral B2
	1	TCV3E4	O	ACCOMPAGNEMENT NUMÉRIQUE 4	0	6	6	Ecrit et/ ou oral et/ ou dossier sur support informatique	Ecrit et/ ou oral et/ ou dossier sur support informatique
	30				12	148	128		